



Communauté de Communes

**PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE**

REVUE DE PRESSE

# INFORMATIONS DE LA CCPLL

Semaine du 23 février au 01 mars 2026



communauté de communes  
**DU PAYS DE  
LALBENQUE  
LIMOGNE**

PARUTION  
26 FEV. 2026

LADEPECHE.fr

<https://www.ladepeche.fr/2026/03/02/dernier-conseil-communautaire-de-la-mandature-13251189.php>

LE PETIT  
JOURNAL  
Journal d'informations locales

<https://www.lepetitjournal.net/46-lot/2026/03/04/conseil-consacre-au-budget/amp/>



## Maison de santé : travaux validés

Jeudi 29 janvier s'est tenu le conseil communautaire du Pays Lalbenque-Limogne à la salle de conférence de Lalbenque, présidé par Jean-Claude Sauvier.

Le premier point était la validation des marchés de travaux concernant la maison de santé de Limogne. Le cabinet Aster, qui a été retenu en sa qualité de maîtrise d'œuvre, a présenté les deux rapports d'analyse sur les travaux qui se décomposent en 10 lots pour ce projet de 894

306,10 € HT, après avis d'appel à la concurrence. Le conseil a décidé de retenir les offres conformes, de rendre fructueux l'ensemble des 10 lots et de retenir les offres d'entreprises qui sont proposées par l'analyse du cabinet Aster. Le second point concernait le budget, avec la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2026, et l'attribution de fonds de concours sur plusieurs communes. Concernant la culture, il a été validé le projet de schéma in-

tercommunal de développement de la lecture publique de la CCPLL pour la période 2026-2030. Il a ensuite été évoqué en 4ème point un avenant à la convention de mise à disposition de locaux pour l'ALSH de Limogne, puis un autre concernant la convention opérationnelle revitalisation de territoire. Il a été présenté les déclarations communes avec le conseil des territoires sur la réduction des inégalités territoriales de santé et les mobilités douces. Le



Jean-Claude Sauvier préside le conseil du 29 janvier - Crédits : JLM46

conseil des territoires est une instance de dialogue et de coopération entre le Président du département et les Présidentes et Présidents des intercommuna-

lités lotoises qui prend position sur les grands enjeux du territoire.

Le conseil s'est terminé sur Gemapi (gestion des milieux aquatiques et pré-

vention des inondations) avec une modification statutaire du Syndicat Mixte du Bassin Lemboulas (SMBL).

JLM46